

2023-2024

# DÉFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE FEUILLE DE ROUTE NUMÉRIQUE RESPONSABLE AU SEIN D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE

## NOUVEAU PROGRAMME

Les indicateurs de résultats ne sont pas encore accessibles. Nous contacter pour toute information complémentaire.



*Document remis au stagiaire avant son inscription  
(Article L 6353-8 du Code du Travail)*

# DÉFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE FEUILLE DE ROUTE NUMÉRIQUE RESPONSABLE AU SEIN D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE

## OBJECTIFS (professionnels)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Comprendre les enjeux du numérique responsable ;
- ✓ Maîtriser les réglementations du secteur ;
- ✓ Intégrer les bonnes pratiques ;
- ✓ Mettre en œuvre une stratégie numérique responsable.

## CATÉGORIE ET BUT

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action (article L.6313-3) a pour but de favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail.

## PUBLIC

Le public concerné est :

- Elu-es en charge de la Transition Ecologique ou de la Transformation Numérique
- Tout-e utilisateur-ice informatique ;
- Directeur-riche du service informatique ;
- Responsable développement durable, chef-fe de projet RSE ;
- Acheteur-se de prestations informatiques ;
- Responsable des ressources humaines ;

## PRÉ-REQUIS

Les conditions d'accès sont :

- Connaissance de l'environnement du poste de travail ;
- Avoir suivi au minimum le chapitre I du MOOC en cas de passage du **Certificat de connaissance** de l'Institut du Numérique Responsable (optionnel)  
<https://institutnr.org/mooc-numerique-responsable-complet>

## DURÉE

Cette formation se déroule en 14 heures sur 2 jours.

Les dates et horaires sont précisés dans la convention ou le contrat de formation.

**Nombre minimum de participants : 2**

**Nombre maximum de participants : 8**

## TARIF

Cette formation est dispensée pour un coût par personne de 1 500 Euros HT soit 1 800 Euros TTC (taux de tva 20%) en inter-entreprises ou un coût par session de 3 000 Euros HT soit 3 600 Euros TTC (taux de TVA 20%) en intra entreprise (8 stagiaires maximum). Coût supplémentaire de 80 Euros HT soit 96 Euros TTC pour le passage du test optionnel visant à l'obtention du certificat de connaissances de l'Institut du Numérique Responsable.

## MODALITÉS ET DELAIS D'ACCÈS

L'inscription est réputée acquise lorsque : le dossier d'inscription est complet et le financement validé (prise en charge acceptée ou paiement réalisé pour les individuels, devis signé pour les entreprises). Les délais d'accès à l'action sont : Les inscriptions sont closes 3 jours ouvrés avant le début de la session.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

### Méthodes et outils pédagogiques

**Méthodes pédagogiques :** Partie théorique magistrale et travaux pratiques

- **Outils pédagogiques :** Fiches pratiques, vidéos, calculateurs impacts, exercices interactifs
- **Supports pédagogiques :** Présentation type PPT format numérique, manuel complémentaire, boîte à outils maison
- **Prise en compte de besoins spécifiques :** Nous adapterons nos conditions d'accueil, notre méthode et nos supports en fonction des besoins communiqués. En fonction de ces derniers, nous nous rapprocherons de prestataires d'appui spécifiques. Merci de contacter notre référent via cette adresse : [info@mir-cf.com](mailto:info@mir-cf.com)

### Éléments matériels de la formation

- **Salle de formation :** elle est équipée d'un rétroprojecteur et d'une machine à café située à proximité. Toutes les conditions sanitaires sont respectées conformément au protocole de la profession. (location ponctuelle de salles de formation auprès de <https://www.multiburo.com/> site de Gare de Lyon)
- **Équipements divers mis à disposition :** l'utilisation d'un ordinateur reste à la discrétion du stagiaire
- **Documentation :** le formateur s'appuiera sur un diaporama diffusé sur vidéoprojecteur, des ouvrages et rapports seront disponibles à la lecture pendant la formation
- **Cas des formations à distance :**

Les personnes chargées d'assister en amont le bénéficiaire de la formation sont :

*En priorité :* **Bela Loto Hiffler**, formatrice, joignable par mail ([bela.loto@mir-cf.com](mailto:bela.loto@mir-cf.com)) et par téléphone (numéro indiqué dans la convocation)

*Dans un deuxième temps, si nécessaire :* **Céline Ferré**, dirigeante du centre de formation, joignable par mail ([celine.ferre@mir-cf.com](mailto:celine.ferre@mir-cf.com)) et par téléphone (numéro indiqué dans la convocation).

L'adresse de connexion sera communiquée quelques jours avant la session de formation afin qu'un essai technique puisse être réalisé par les stagiaires. En cas de difficultés techniques, les interlocutrices susmentionnées conviendront d'un RV afin de résoudre les problèmes dans les meilleurs délais.

## Compétences des formateurs

La formation sera assurée par **Madame Bela Loto Hiffler**, experte en numérique responsable, assurant des formations depuis 2009 (appréciations stagiaires disponibles sur notre site web ou sur simple demande)

## CONTENU DE LA FORMATION

### JOUR 1 :

Chaque participant se présente et exprime ses attentes de la formation (15 min)

#### **Quiz entrée et introduction générale (30 min)**

- I. ETAT DES LIEUX (3h25 min)**
  - a. Nature des impacts (60 min)
    1. Cycle de vie et analyse de cycle de vie
    2. Périmètres, unités, facteurs d'émission
    3. Indicateurs environnementaux
    4. Chiffres clés, tendances et perspectives
  - b. Benchmarks, baromètres, enquêtes collectivités (30 min)

*PAUSE (15 min)*

- c. Le cadre législatif, réglementaire, spécificités de la commande publique (30 min)
- d. Les labels, normes et référentiels (30 min)

**ATELIER #1 : Calculateurs (30 min)**

- II. BONNES PRATIQUES (3 h)**

*Training : « Questions des stagiaires aux stagiaires » (15 min)*

- a. Le tour du parc (60 min)
  1. Le poste de travail
  2. La téléphonie
  3. L'impression
  4. Les centres informatiques
- b. La conception responsable de services numériques (60 min)
  1. L'éco-conception

*PAUSE (15 min)*

2. L'accessibilité numérique

**ATELIER #2 : Outils audit sites et simulation accessibilité (30 min)**

## **JOUR 2 :**

### **BONNES PRATIQUES** *(suite)*

- c. Les données (flux et stockage) *(30 min)*
- d. La fin de vie *(30 min)*

### **III. MISE EN PLACE D'UNE FEUILLE DE ROUTE NUMÉRIQUE RESPONSABLE** *(4 h)*

Sobriété numérique et collectivités locales : quels enjeux ? *(75 min)*

*PAUSE (15 min)*

- a. Sensibilisation, formation et communication en interne (élus, cadres et agents) et en externe (écoles, citoyens, acteurs locaux) *(60 min)*
- b. Retours d'expérience et cas d'usage *(30 min)*

### **IV. STRATÉGIE NUMÉRIQUE RESPONSABLE ET PLAN D'ACTION DANS UNE COLLECTIVITÉ DONNÉE**

*(60 min en sous-groupes, 30 min restitution en plénière)*

*PAUSE (15 min)*

### **V. REVUE GÉNÉRALE**

Fondamentaux et hiérarchisation *(45 min)*

**Évaluation : QCM de sortie** *(30 min)*

*ou Certificat de connaissances INR/Université de La Rochelle (asynchrone)*

Questionnaire de satisfaction stagiaire

**Pause de 15 minutes le matin à 11 h – l'après-midi à 15 h 15**

## **SUIVI ET ÉVALUATION**

### **Exécution de l'action**

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur

Evaluation des acquis en fin de session

### **Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)**

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

Questions orales

Questions écrites (QCM...)

Mise en situation

- ☐ Fiches d'évaluation
- ☐ Dossiers à réaliser
- ☐ Entretien avec un jury professionnel

## INTERVENANTE

**Bela LOTO HIFFLER**, formatrice depuis 2009 est spécialiste du numérique responsable. Après s'être intéressée au web du point de vue des technologies audio émergentes (« Le son sur le web », Dunod, 2002), elle est l'auteure des « *Éco-gestes informatiques au quotidien* » (Editions ADEME, 2017), et du tout récent « *Guide d'un numérique plus responsable* » (Editions ADEME, décembre 2020)\*.

Pour le compte du CIGREF, elle a rédigé en 2016 le rapport « *Du Green IT au Green by IT, exemples d'applications dans les grandes entreprises* ». En 2017, à la demande de l'Alliance Green IT (AGIT), elle a piloté le groupe de travail « Sensibilisation grand public » qui a fait l'objet du livrable « *Pour un numérique plus responsable au quotidien en trois épisodes* ». Bela est certifiée Green IT par l'Institut du Numérique Responsable, a été formée à la démarche d'analyse du cycle de vie par Julie Orgelet (DDemain) et participe à de nombreux groupes de travail (plateforme RSE/France stratégie, Conseil National du Numérique, Centre National du Numérique).

\*<https://www.ademe.fr/guide-dun-numerique-plus-responsable>

## SE PRÉPARER À LA FORMATION

Il est conseillé de lire des articles ou ouvrages sur le sujet avant la formation ainsi que de lire attentivement le mail de convocation, afin de répondre le plus précisément possible au questionnaire concernant vos attentes.